

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Noémie Charest-Bourdon, domiciliée au 7800-309 rue Garnier, Montréal (Québec) H2E3A8, déclare ce qui suit :

1. J'ai entamé les démarches afin de déposer une requête en action collective avec Me Marc Chétrit en mars 2014.
2. De façon générale, tout au long du processus, les suivis effectués par Me Chétrit étaient erratiques et ses explications manquaient de clarté.
3. J'ai subi des interrogatoires les 25 avril 2017 et 31 juillet 2019 sans jamais y avoir été préparée par Me Chétrit.
4. De plus, Me Chétrit a modifié des éléments de ma description des événements du 15 mars 2011 le point 2.13 est passé de « *Lorsque la manifestation passe devant la boutique GAP, un individu en marge du groupe lance une roche vers la vitrine du commerce sans toutefois faire de dommage visible* » à « *Lorsque la manifestation passe devant la boutique GAP, un individu qui se tenait en marge du groupe, et qui, compte tenu des circonstances, est très probablement un agent du SPVM en civil, lance une roche vers la vitrine sans toutefois cause de dommage visible* », alors que j'avais exprimé clairement que je ne souhaitais pas que cela figure dans le descriptif des événements.
5. Quand j'ai rempli le descriptif des événements, j'étais avec un de mes amis et on avait discuté, informellement, du fait que les manifestants avaient soupçonné que l'individu ayant tenté de fracasser une vitrine ne semblait pas faire partie de la manifestation et qu'il était possible que ce soit un agent infiltré. C'était une tactique assez répandue à l'époque, même si c'est difficile de le prouver.
6. Or, j'ai toujours été bien consciente que c'était impossible de le prouver, et que par conséquent je ne voulais pas que cette hypothèse figure sur le descriptif des événements. Ça avait été dit et répété explicitement. Me Chétrit avait bien compris, c'est la raison pourquoi cette allégation ne figurait pas dans la première version des faits.
7. Je me suis rendu compte de ce changement beaucoup plus tard et lorsque je lui ai demandé pourquoi il avait fait cet ajout, Me Chétrit m'a avoué l'avoir fait un soir, parce qu'il était « fâché contre le SPVM ».
8. Lors de la CRA, j'estime que Me Chétrit n'a pas fait preuve de professionnalisme. J'ai aussi trouvé que son attitude ne nous aiderait pas à conclure une entente, ni à défendre le sérieux de notre démarche.

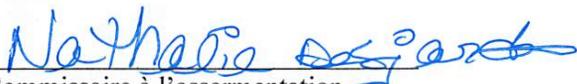
9. Ma confiance envers Me Chétrit était affaiblie et pour toutes les raisons décrites précédemment, je doutais de ses capacités à mener à bien un procès.
10. Lorsque d'autres représentant.e.s ont proposé de changer d'avocat, je les ai suivi.e.s.
11. Je suis d'accord que 5% du montant total serve à rembourser le Fonds d'aide aux actions collectives, puis aille à Marc Chétrit;
12. J'ai été informée que le cabinet Arsenault, Dufresne et Wee ont opté pour une réduction des honoraires et que je suis d'accord que le cabinet reçoive 20% de toutes les sommes obtenues;
13. Depuis le changement d'avocat, Justin Wee et Alain Arsenault ont été disponibles et m'ont expliqué très clairement le déroulement des étapes qui restaient à venir pour le recours. Les avocats ont été courtois et professionnels dans l'ensemble des services rendus.

Et j'ai signé le 14 juin 2022 à Montréal

(s) Noémie Charest-Bourdon

Noémie Charest-Bourdon

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT
DEVANT MOI à Montréal le 14 juin 2022
par moyen technologique m'ayant permis d'identifier
et reconnaître **Noémie Charest-Bourdon** de la voir et
de l'entendre me confirmer qu'elle
a lu et compris la présente déclaration
sous serment. Cette déclaration
sous serment qui lui a été transmise
par courriel est bien la présente
déclaration sous serment.


Commissaire à l'assermentation



No: 500-06-000684-148

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL**

NOÉMIE CHAREST-BOURDON Demanderesse

c.

VILLE DE MONTRÉAL
Défenderesse

**DÉCLARATION SOUS SERMENT
DE LA DEMANDERESSE**

ORIGINAL

ARSENAULT 3565, rue Berri, suite 240
DUFRESNE Montréal (Québec) H2L 4G3
WEE AVOCATS Téléphone : 514 527-8903
Télécopieur : 514 527-1410

Avocats du Demandeur
M^e Justin Wee
M^e Alain Arsenault, Ad. E.
jw@adwavocats.com
aa@adwavocats.com

0BA-1490